

est important non seulement pour les pêcheurs de commerce, mais pour la pêche en eau salée, sport pratiqué par les touristes dans la région.

Par conséquent, monsieur le président, la collaboration entre en jeu, dans le cadre du programme de développement régional du ministre, dont il est question ici. Comme le ministre chargé de l'application du programme de l'ARDA n'est pas très loin du ministre de l'Industrie en ce moment, l'occasion est tout indiquée, peut-être, de poser des questions au sujet de la loi.

L'article 14 stipule:

Le ministre ...

Il s'agit du ministre de l'Industrie.

... dans l'exercice de ses pouvoirs et l'exécution de ses fonctions aux termes de la présente loi

a) doit, lorsqu'il y a lieu de le faire, utiliser les services et les facilités des autres ministères, directions ou organismes du gouvernement du Canada; ...

J'imagine que cela comprend le programme de l'ARDA et les organismes relevant de son collègue, le ministre des Forêts et du Développement rural.

● (9.10 p.m.)

On m'a dit qu'au point où en sont les choses dans la région dont je parle, celle de la vallée de Comox, le taux de chômage est assez élevé pour qu'on n'ait pas à se demander si elle peut être choisie comme région désignée aux termes de la loi stimulant le développement de certaines régions. Par contre, comme je l'ai dit au ministre de la Production de défense cet après-midi, c'est le principal secteur économique de la région et il s'est développé dans l'après-guerre quand la base de Comox, construite durant la Seconde Guerre mondiale comme base d'opération, est passée du ministère des Transports au ministère de la Défense nationale. Le ministre de l'Industrie me dira-t-il ce qu'il fera, en collaboration avec le ministre responsable de l'ARDA et le ministre des Pêcheries, pour assurer un avenir économique stable à cette région qui, à mon avis, offre de véritables possibilités d'expansion? Je veux dire en plus de l'assistance dont a parlé l'agent chargé de la coordination en Colombie-Britannique.

Je rattache ces remarques à la situation plus générale dont on a parlé avec plus de détails que je n'en donnerai maintenant. Je parle des perspectives d'avenir d'une région fertile en ressources, de l'opportunité d'y

[M. Barnett.]

faire venir des gens, comme ouvriers ou pour y établir des entreprises commerciales ou des industries de service, ainsi que de la mise en valeur de la région dans leur intérêt. Le minerai à haute teneur ne devrait pas en sortir pour ainsi dire et les gens qui s'y installent ne devraient pas être abandonnés à leurs propres ressources, ce qui ferait un jour de la région une sorte de lieu désert et stérile.

Pour avoir une idée des travaux des ministères intéressés, j'ai choisi les secteurs d'activité d'au moins quatre organismes ou ministères du gouvernement fédéral. Si le ministère de l'Industrie est utile à quelque chose, il devrait pouvoir répondre aux questions que j'ai posées au ministre. Celui-ci pourrait peut-être trouver une réponse, après avoir consulté ses collègues responsables des autres ministères intéressés.

M. Peters: Monsieur le président, je m'intéresse au programme de développement régional et je sais gré au gouvernement des concessions qui ont permis à ma région du Nord de l'Ontario d'être désignée. J'ai si bien écouté notre propre propagande, que j'ai cru qu'une fois notre région désignée, tous les problèmes du Nord de l'Ontario seraient résolus. Je regrette de dire que ce n'est pas nécessairement vrai.

Le programme des régions désignées comporte un certain nombre de lacunes, dont l'une est qu'il demande la collaboration du gouvernement provincial. Je suis toujours malheureux lorsque le gouvernement fédéral adopte une mesure législative exigeant la collaboration des gouvernements provinciaux, car la valeur d'une loi dépend du plus petit dénominateur commun applicable. L'Ontario, je le crains, ne s'intéresse pas au développement, et dans ce programme, elle représente le plus petit dénominateur commun.

Il n'y a pas longtemps, nous avons eu en Ontario des élections suivies de changements intéressants au Nord de la province. Je songe en particulier aux circonscriptions de Timiskaming et de Timmins. Dans les deux comtés, un candidat néo-démocrate était sur les rangs et dans chaque campagne, la question primordiale était le besoin de plus de développement dans le nord de l'Ontario et le manque d'intérêt manifesté là-dessus par la province. Le ministre du cabinet ontarien qui représentait Cochrane-Sud, comprenant Timmins et Cochrane, est sans aucun doute un administrateur compétent; nous entendrons parler de lui quand la région métropolitaine d'Ottawa sera finalement créée. Le ministre du cabinet de